

Grille de prix de l'offre de fourniture d'électricité « Tarif Bleu »

Applicable au 1^{er} février 2021

OFFRE POUR LES CLIENTS PARTICULIERS

Le « Tarif Bleu » porte sur la fourniture d'électricité et sur l'accès et l'utilisation du réseau public de distribution, à destination des clients résidentiels qui bénéficient des tarifs réglementés, fixés par les pouvoirs publics.

Les grilles tarifaires de l'offre Tarif Bleu

Option Base (HT)		
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel (€ ht/mois)	Prix du kWh (cts € ht/kWh)
3	6.91	9.94
6	8.46	9.94
9	10.02	10.34
12	11.56	10.34
15	13.06	10.34
18	14.59	10.34
24	18.02	10.34
30	21.64	10.34
36	24.09	10.34

Option Heures Creuses (HT)			
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel (€ ht/mois)	Prix du kWh (cts € ht/kWh)	
		Heures Pleines	Heures Creuses
6	9.02	12.20	8.03
9	11.03	12.20	8.03
12	12.92	12.20	8.03
15	14.66	12.20	8.03
18	16.21	12.20	8.03
24	19.89	12.20	8.03
30	23.09	12.20	8.03
36	26.02	12.20	8.03

☐ Suite à une décision des pouvoirs publics (Arrêté du 12 août 2010 relatif aux tarifs réglementés de vente de l'électricité), les puissances de 18 à 36 kVA inclus de l'option Base du Tarif Bleu pour les clients résidentiels ont été mises en extinction et ne sont plus disponibles à la souscription.

Option Tempo (HT)							
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel (€ ht/mois)	Prix du kWh (cts € ht/kWh)					
		Bleu HC (300 jours)	Bleu HP	Blanc HC (43 jours)	Blanc HP	Rouge HC (22 jours 01/11 et 31/03)	Rouge HP
9	10.84	7.01	9.38	8.46	11.61	9.25	49.05
12	12.66	7.01	9.38	8.46	11.61	9.25	49.05
15	14.17	7.01	9.38	8.46	11.61	9.25	49.05
18	15.52	7.01	9.38	8.46	11.61	9.25	49.05
24-30	22.37	7.01	9.38	8.46	11.61	9.25	49.05
36	25.59	7.01	9.38	8.46	11.61	9.25	49.05

La composition du prix de l'offre :

Les prix tels qu'indiqués sur les grilles tarifaires ci-dessus correspondent à :

- l'abonnement annuel, dont le montant est fonction de la puissance mise à disposition,
- le prix du kWh qui correspond au prix unitaire de chaque kWh consommé par le client.

Auquel s'ajoutent les différentes taxes et contributions suivantes :

- les Taxes sur la Consommation Finale d'électricité (TCFE), d'un montant de 0.003273€/kWh pour la taxe départementale et de 0 €/kWh pour la taxe communale,
- la contribution aux charges de Service Public de l'électricité (CSPE), d'un montant de 0.0225 €/kWh,
- la contribution tarifaire d'acheminement (CTA),
- la TVA au taux de 5.5% pour l'abonnement et la CTA, et au taux de 20% pour les consommations, et les autres taxes et contributions (CSPE et TCFE).

Ces tarifs ainsi que les conditions générales de vente sont consultables sur le site www.labresse.fr rubrique électricité.